



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 4 FEVRIER 2026
RIUNIONE DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI 4 DI FERRAGHJU DI U 2026

RAPPORT DE LA PRESIDENTE
RAPORTU DI A PRESIDENTE

Objet : Evolution de l'organisation interne du pôle Promotion et du pôle Ingénierie-Développement.

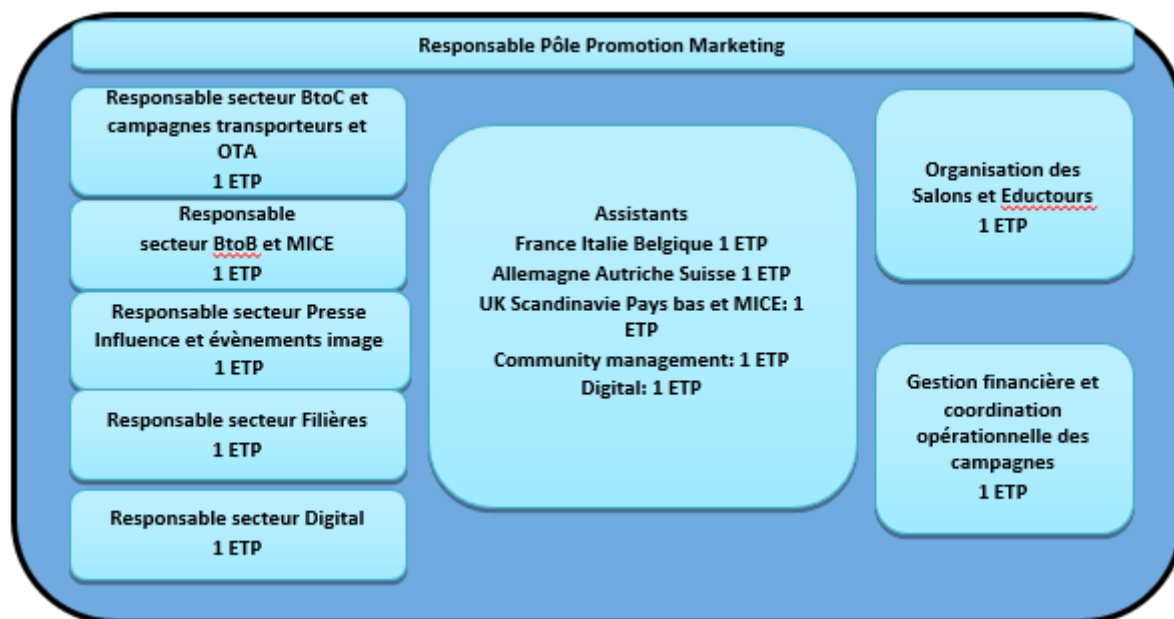
Ughjettu : *Evoluzione di l'organizzazione interna di u polu Prumuzione è di u polu Ingenieria-Sviluppu.*

L'ATC a besoin de faire évoluer son organigramme afin d'améliorer son organisation pour poursuivre sa recherche d'efficacité, prendre en compte l'évolution des canaux de communication liés à la promotion et apporter de la lisibilité dans ses processus de travail.

Deux évolutions notables afin d'atteindre ces objectifs.

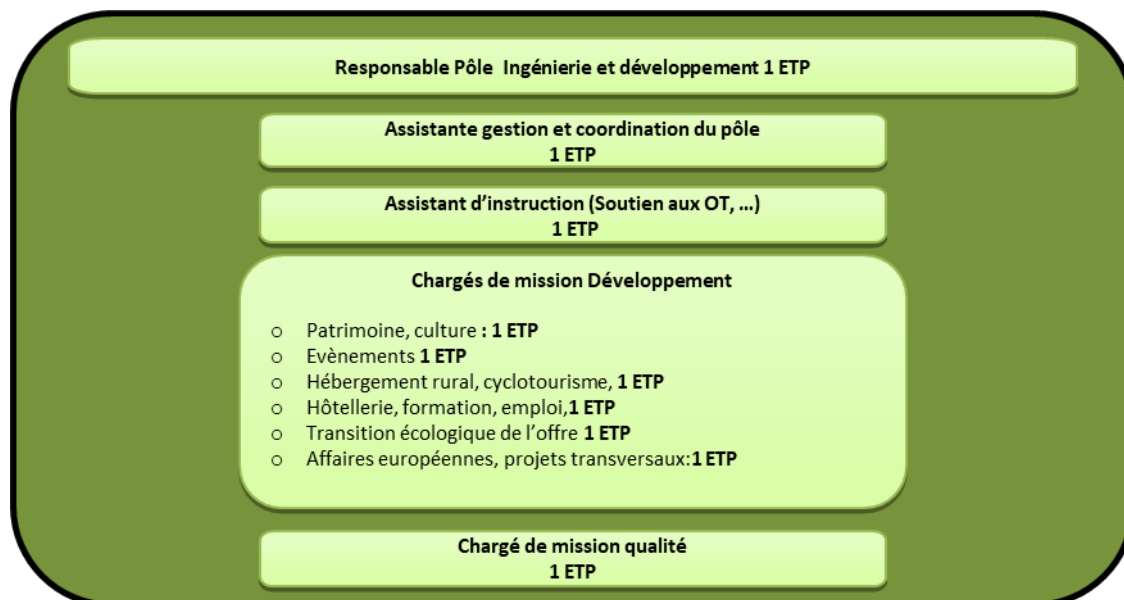
1/ ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DU PÔLE PROMOTION-COMMUNICATION DENOMMEE DESORMAIS PÔLE PROMOTION-MARKETING

- Une nouvelle organisation établie à l'issue d'un benchmark comparatif mené auprès des CRT, d'Atout France, et d'une analyse approfondie du fonctionnement actuel du pôle ;
- Une organisation visant la mutualisation des moyens, afin d'améliorer l'efficacité collective, la lisibilité des actions et la polyvalence des équipes ;
- Une structuration du pôle par secteur d'expertise, permettant une meilleure spécialisation tout en favorisant le travail collaboratif : Secteurs BtoB, BtoC, Presse, Filières ;
- Une évolution présentant un intérêt réel pour les salariés, avec des missions plus diversifiées, transverses et porteuses de montée en compétences ;
- Des assistants organisés par marché, intervenant de manière transversale sur l'ensemble des secteurs, en coordination avec la responsable de pôle et les responsables de secteur sur la base de plans d'actions définis, priorisés et partagés en amont ;
- Une mise en œuvre progressive avec un bilan qui sera réalisé en juin 2026 afin d'évaluer la nouvelle organisation en respectant les principes de qualité de vie au travail de chacun.



2/ L'INTEGRATION DU CONTROLE QUALITE AU SEIN DU PÔLE INGENIERIE-DÉVELOPPEMENT

Le contrôle qualité des dossiers d'aides au développement (précédemment intégré à la certification), garant d'une fiabilité de l'instruction, sera désormais intégré au sein du pôle Ingénierie-Développement afin de favoriser les échanges en amont de la certification et permettre ainsi une amélioration des délais d'instruction.



Je vous prie de bien vouloir en délibérer